PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagements hydrauliques de protection des petites dalles et grandes dalles.

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

Il sera procédé **du mardi 9 novembre 2021 à 9 heures au vendredi 10 décembre 2021 inclus à 17 heures,** soit pour une durée de 32 jours consécutifs, à une enquête publique concernant les aménagements hydrauliques de protection des petites dalles et grandes dalles.
Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes de Sassetot-le-Mauconduit, siège de l'enquête, Ancreteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Bertreville, Criquetot-le-Mauconduit, Gerponville, Ouainville, Saint-Martin-aux-Buneaux, Saint-Pierre-en-Port, Therouldeville, Theuville-aux-Maillots, Vinnemerville .

L'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique porte sur :

- La Déclaration d'Utilité Publique du projet et l'enquête parcellaire nécessaire à la pérennité des ouvrages structurants.

- Le dossier d'Autorisation Environnementale permettant d'engager les travaux d'aménagements au titre de la Loi sur l'Eau et d'accéder aux parcelles privées pour la réalisation de travaux d'hydraulique douce et l'entretien des ouvrages (DIG).

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation environnementale, la déclaration d'intérêt général et la déclaration d'utilité publique, est le préfet du département de la Seine Maritime.

Pendant toute la durée de cette enquête, les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés dans les mairies de Sassetot-le-Mauconduit, siège de l'enquête, Theuville-aux-Maillots et Saint-Pierre-en-Port. pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le dossier est consultable :
- en version papier dans les mairies de Sassetot-le-Mauconduit, Theuville-aux-Maillots, Saint-Pierre-en-Port et numérique à Ancreteville-sur-Mer, Angerville-la-Martel, Bertreville, Criquetot-le-Mauconduit, Gerponville, Ouainville, Saint-Martin-aux-Buneaux, Therouldeville, Vinnemerville , aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux au public.
- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr),
-sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime – Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau des procédures publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et après avoir demandé au préalable un rendez-vous à l'adresse mail suivante : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr en précisant en objet "**demande de rendez-vous pour le dossier d'enquête publique concernant la demande d'autorisation environnementale au titre des articles 181-1 et suivant du code de l'environnement comportant une déclaration d'intérêt général, une déclaration d'utilité publique et une enquête parcellaire concernant les aménagements hydrauliques de protection des petites dalles et grandes dalles"**ou en téléphonant au 02 32 76 51 74.

Les observations et propositions peuvent être communiquées pendant toute la durée de l'enquête :

- sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :
  http://petitesetgrandesdalles.enquetepublique.net

- sur les registres papiers disponibles dans les mairies de Sassetot-le-Mauconduit, siège de l'enquête, Theuville-aux-Maillots et Saint-Pierre-en-Port.

- par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie de Sassetot-le-Mauconduit au 2 Rue de la Mairie, 76540 Sassetot-le-Mauconduit

- par voie électronique, à l'adresse : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais à la mairie de Sassetot-le-Mauconduit (siège de l'enquête), et en consultation sur le site internet de la préfecture de Seine-Maritime.

Monsieur André CHEVIN, directeur technique (retraité), a été désigné comme commissaire enquêteur
Le commissaire enquêteur assure cinq permanences afin de recevoir les observations du public:
- sur place aux dates et heures suivantes :

Mardi 9/11/2021 de 9h à 12h à Sassetot-le-Mauconduit
Mercredi 17/11/2021 de 13h30 à 16h30 à Saint-Pierre-en-Port
Mardi 23/11/09/2021 de 9h à 12h à Sassetot-le-Mauconduit
Vendredi 3/12/2021 de 9h30 à 12h30 à Theuville-aux-Maillots
Vendredi 10/12/2021 de 14h à 17h à Sassetot-le-Mauconduit

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées à la Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral auprès de Monsieur LETESTU au 02 35 10 31 53.
Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr).

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur aux mairies concernées par l'enquête publique et à la préfecture de la Seine-Maritime (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché dans les mairies précitées.